

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article508>



Les sections SNES 89 et SNES 58 invitent tous les collègues à un stage COPsy, mardi 9 novembre au CIO

Stage COPsy le 9 novembre au CIO d'Auxerre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A noter sur votre agenda -



Publication date: mardi 9 novembre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

CO-PSy : une Nième attaque à repousser

On s'en souvient : les Conseillers d'Orientation Psychologues devaient être décentralisés.

Leur lutte en 2003, avec l'ensemble des personnels, avait permis de repousser le projet.

Mais le gouvernement ne lâche pas prise : publication sur Eduscol d'une synthèse pour le moins « erronée » des consultations faites l'an dernier dans les CIO, baisse de 40% des postes au concours en 2004 (50 COPsy en moins sur le terrain à cette rentrée !), moins 50% de prévu l'an prochain !



Et, maintenant, c'est la commission Thélot qui s'acharne contre la catégorie.

Concernant les personnels

De fait, **le statut de psychologue pour les COPsy disparaîtrait**. La fonction serait ouverte aux enseignants et les missions réduites à la mise en place technique de l'éducation au choix et à l'information, au contact avec le monde professionnel. Plus rien sur le suivi, l'observation continue, la contribution à la réussite scolaire qui sont pourtant au cœur de nos missions.

Concernant les procédures

Retour au conseil d'orientation des années 60 avec comme innovation la participation du privé et des CFA au conseil d'orientation de fin de collège !

Fusion de l'orientation et de l'affectation (totalement irréalisable au niveau de l'établissement mais pouvant se mettre en place dans le bassin). Les dérives seraient nombreuses : risque de ghettoïsation de certains établissements, clientélisme, enfermement dans les spécialités offertes localement, biais accrus dans le tri des dossiers alors que les procédures informatisées essaient aujourd'hui bien qu'imparfaitement, d'introduire une certaine objectivité, etc.

Déjà, la pénurie annoncée et organisée dans l'academie

Le service (des CIO) perd un poste complet, lequel s'ajoute aux 60% de Beaune (congé maternité sur 35 semaines dont le remplacement est prévu à 40%), aux rompus de Saône-et-Loire (10% de temps partiel à Louhans), au non remplacement actuel d'un congé maladie à Macon (« on verra plus tard et on ne remplacera pas à 100% »), et à la perspective de non remplacement du congé maternité annoncé dans l'Yonne. (*lire la suite sur le site du SNES Dijon, rubrique COPSy*)

Alors ? On fait quoi ?

**Pas 36 choix ! On continue le combat,
on organise la riposte, on débat.**

Pourquoi pas mardi 9 novembre au cours du stage SNES ?

– Pensez à faire votre demande d'autorisation d'absence au plus tard le 8 octobre (utiliser le formulaire en fichier joint).

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg>



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré